



# Ecole de surf du Rocher

1314 Avenue du Docteur Mathevet - Plage du Rocher - 85560 Longeville sur Mer  
tel: 06 09 20 44 26 ou 02 51 96 29 25 - mail: contact@ecoledesurfdurocher.com

[www.ecoledesurfdurocher.com](http://www.ecoledesurfdurocher.com)

## Formulaire d'inscription

### Fiche individuelle de renseignement

Nom:..... Prénom:.....

Date de Naissance:..... Lieu:.....

Adresse:.....

Code postal:..... Ville:.....

Région:..... Pays:.....

Tel:..... Email:.....

### Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom:..... Prénom:.....

Tel:..... Email:.....

### Problèmes médicaux à signaler

Allergies ?  oui  non Si oui, précisez:.....

Autres, précisez:.....

### Capacité à nager

Savoir nager au moins 25m et mettre la tête sous l'eau:  oui  non

### Autorisation parentale (pour les mineurs uniquement)

Je, soussigné(e)....., autorise mon enfant (nom et prénom) .....

..... à suivre les cours de surf organisés par l'école de surf du Rocher. Les parents ou tuteurs légaux des enfants inscrits dans la structure reconnaissent avoir pris connaissance du règlement ci-joint.

Date:..... Signature:.....

### Droit à l'image

Dans le cadre de notre école de surf, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités. Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je, soussigné(e)....., autorise / n'autorise pas l'école de surf du Rocher à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités sur le site de l'école ayant pour but de promouvoir l'école de surf du Rocher.

NB :Les légendes ou commentaires ne permettront en aucun cas d'identifier l'enfant.

### Règlement

Chèque: ..... Espèce:.....



## *Règlement intérieur de l'école de surf du Rocher*

1314 Avenue du Docteur Mathevet - Plage du Rocher - 85560 Longeville sur Mer  
tel: 06 09 20 44 26 ou 02 51 96 29 25 - mail: [contact@ecoledesurfdurocher.com](mailto:contact@ecoledesurfdurocher.com)

[www.ecoledesurfdurocher.com](http://www.ecoledesurfdurocher.com)

### ***Article 1: Inscription***

Toute inscription dans l'école de surf se fera à partir du formulaire d'inscription ci-joint qui devra être dûment complété par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne intéressée s'il s'agit d'une personne majeure.

### ***Article 2: Annulation des cours***

En cas de mauvaises conditions météorologiques (manque de vagues, mer trop agitée, pollution...) les cours qui ne pourront être effectués dans le cadre du forfait souscrit seront, en accord avec le stagiaire :

- soit remplacés par des activités de substitution
- soit reportés à une date ultérieure
- soit remboursés

Les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés.

### ***Article 3: Assurance***

Toutes les personnes inscrites à l'école de surf du Rocher se verront systématiquement délivrer une licence fédérale incluant notamment des garanties de responsabilité civile, en individuelle accident, en assistance et recours, dont les modalités sont décrites dans le contrat Matmut mis à disposition par la structure.

Les licences pratiquants ou compétitions offrent des garanties pour la totalité du temps de pratique de surf. La licence école n'offre ces garanties que pendant les heures d'enseignement.

### ***Article 4: Responsabilité de la structure***

Les stagiaires sont pris en charge par l'école de surf, et donc sous la responsabilité de ses éducateurs, 10 minutes avant le début de leur cours d'enseignement. Ils seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents, ou tuteurs légaux, 10 minutes après la fin de la prestation concernée. La responsabilité civile de l'école de surf concernant les stagiaires, cesse en dehors de ces heures, dans les délais décrits ci-dessus. Les parents ou tuteurs légaux, devront donc s'assurer, avant de laisser leur(s) enfant(s) à l'école de surf, que la prestation a bien lieu.

Il est fortement déconseillé aux stagiaires de laisser des objets de valeur dans les vestiaires (argent, montre, téléphone..). L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de ces objets dans les locaux.

### ***Article 5: Engagement de la structure***

Dans le cadre du forfait choisi, l'école de surf s'engage à respecter la charte de qualité du label «Ecole Française de Surf» en terme de qualité d'accueil, d'enseignement, d'encadrement et de sécurité.

Le matériel nécessaire (combinaison, planche de surf,..) sera fourni aux adhérents pendant les heures de cours.

### ***Article 6: Engagement des adhérents***

En s'inscrivant à l'école de surf, les surfeurs mineurs et leurs parents, ou tuteurs légaux, acceptent les risques liés à la pratique du surf dans les conditions normales de pratique.

### ***Article 7: Annexe à ce règlement intérieur***

L'école de surf se réserve le droit de fournir aux stagiaires tout document supplémentaire propre à son fonctionnement permettant notamment de préciser les types de prestations proposés, leur durée, leur répartition dans la semaine, leur coût...

***Nom et prénom:*** .....

***Date:*** ..... ***Signature (précédée de la mention «lu et approuvé»):***